

Avis aux riverains de la rue du Sextant et de la rue Mathieu Pauwels

Madame, Monsieur,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous informer de la modification du plan de circulation dans votre rue.

En effet, le programme d'action du Plan Communal de Mobilité (PCM), consultable via www.1082berchem.brussels rubrique mobilité, prévoit pour certaines artères de la commune jugées trop étroites une mise en sens unique de la voirie et ce, afin d'éliminer les problèmes de croisement de véhicules et ainsi faciliter et sécuriser les conditions de circulation et de stationnement.

De nouveaux panneaux seront installés et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue après les vacances de Pâques, à savoir à partir du vendredi 15 avril 2016.

Soyez donc attentifs à l'instauration de ces nouvelles règles du code de la route! Le nouveau plan de circulation peut également être consulté sur notre site web (adresse ci-dessus).

Vos remarques éventuelles peuvent être envoyées à l'adresse info@1082berchem.irisnet.be.

Berchem-Sainte-Agathe le 25/03/2016

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal, L'Echevin de la Mobilité Le Bourgmestre,

Philippe ROSSIGNOL Vincent RIGA Joël RIGUELLE

